



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

congrès des maires de France

Question au Gouvernement n° 1419

Texte de la question

CONGRÈS DES MAIRES DE FRANCE

M. le président. La parole est à M. Bruno Questel, pour le groupe La République en marche.

M. Bruno Questel. Le mandat de maire, que nous sommes nombreux sur ces bancs à avoir exercé, est le plus beau qui existe. Mes chers collègues, je voudrais, avant toute chose, que nous rendions tous hommage à ces femmes et à ces hommes exemplaires que sont les maires de France, nombreux dans les tribunes du public aujourd'hui. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Monsieur le Premier ministre, les dernières années ont été marquées par une suite de réformes dont l'enchaînement entrave souvent la lisibilité et rend les perspectives incertaines. Les maires de France ont le sentiment de porter seuls des responsabilités énormes...

M. Éric Straumann. La faute à qui ?

M. Bruno Questel. ...et, il faut aussi le dire, de ne pas être reconnu à la mesure de leur engagement, qui implique d'importants sacrifices personnels et familiaux.

Le sentiment d'abandon qui les frappe...

M. Éric Straumann. D'où vient-il ?

M. Bruno Questel. ...ne date pas de juin 2017. Il est le fruit de plus d'une décennie d'abandon par les pouvoirs publics et les majorités successives.

M. Éric Straumann. Et le Président, il se cache ?

M. Bruno Questel. La loi NOTRe a bouleversé les architectures territoriales et, « en même temps », le redécoupage des cantons et les fusions d'intercommunalités devaient, dans un temps court, ajouter un traumatisme territorial à celui de la baisse des dotations, qui entamait la capacité des collectivités à agir.

Les maires d'aujourd'hui doivent gérer les attentes de leurs administrés. Je pense notamment aux maires des communes dites urbaines, qui subissent les effets directs du mitage territorial...

M. Charles de la Verpillière. De votre politique, oui !

M. Bruno Questel. ...et l'impossibilité de supporter les conséquences, parfois considérables quant aux

équipements, de l'accueil de nouvelles populations. (*Interruptions et bruit sur les bancs du groupe LR.*) Mes chers collègues, la présence de maires dans les tribunes devrait vous inciter à la modération ! (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM. – Protestations sur les bancs du groupe LR.)

M. le président. S'il vous plaît, écoutons M. Questel !

M. Bruno Questel. C'est dans ces mêmes communes que, bien souvent, les votes extrêmes sont les plus élevés ; le sentiment d'abandon, les coûts induits par le choix de vivre assez loin de son travail, la baisse du pouvoir d'achat entre 2008 et 2016 sont autant de causes de ce que l'on appelle l'effet Nimby – *not in my backyard*.

Monsieur le Premier ministre, que pouvez-vous dire aujourd'hui aux maires de France pour qu'ils mesurent pleinement combien le Président de la République – qui recevra ce soir à dîner plus de 1 000 maires – et vous-même, ainsi que l'ensemble du Gouvernement, êtes soucieux de la reconnaissance de la fonction de maire...

M. Pierre Cordier. C'est pas vrai, il les méprise, les maires !

M. Éric Straumann. Mais où est Macron ?

M. Bruno Questel. ...et de la primauté de la commune, collectivité territoriale fondamentale de la République ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM. – Protestations sur les bancs du groupe LR et parmi les députés non inscrits.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre. (« Ah ! » sur les bancs du groupe LR.)

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Je ne sais pas, monsieur le député, si, comme vous l'avez dit, le mandat de maire est le plus beau des mandats, mais je peux vous dire que c'est le plus beau des mandats que j'aie exercés : ça, c'est vrai ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs des groupes MODEM et UDI-Agir.*)

M. Éric Straumann. Retournez au Havre, alors !

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Ce mandat exceptionnel honore ceux qui l'exercent parce qu'il repose sur une confiance exprimée au plus près et sur la considération de l'ensemble des problèmes auxquels peut être confrontée la population d'une ville. Le maire est l'élu vers qui tout le monde se tourne, dans son domaine de compétence mais aussi dans ceux qui ne relèvent pas de sa compétence juridique ni de celle de la municipalité. C'est, comme le disent certains bons connaisseurs, l'élu qui se trouve le plus à portée d'engueulade – bien plus que le parlementaire,...

M. Erwan Balanant. Quoique...

M. Edouard Philippe, Premier ministre. ...bien plus que le conseiller régional. C'est lui, l'interlocuteur direct de nos concitoyens.

L'exercice de ce mandat permet de vivre des moments exceptionnels : d'incarner sa ville ou son village, d'en penser le développement, de créer des politiques publiques complexes dans des secteurs très variés de l'action publique.

M. Éric Ciotti. Et à part ça, un peu de concret ?

M. Éric Straumann. Pourquoi Macron ne va-t-il pas au congrès des maires ?

M. Edouard Philippe, Premier ministre . Il fait aussi vivre des moments très durs, des moments de grande solitude, de forte pression. Comme vous, monsieur le député, je veux dire toute mon estime et toute l'admiration que j'ai et que j'aurai toujours pour l'ensemble de ceux...

M. Éric Straumann. Macron n'a jamais été maire !

M. Edouard Philippe, Premier ministrequi, au-delà des vociférations, s'y collent. Car les maires, ce sont bien ceux qui s'y collent ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

J'aurai l'occasion demain, lors du congrès des maires, de répondre à l'invitation que m'a adressée l'Association des maires de France. Puisqu'elle m'a été lancée, je l'honore bien volontiers.

M. Patrick Hetzel. Et le Président, pourquoi n'y va-t-il pas ?

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Je ne vous cache pas, monsieur le député, que j'aurais aimé que l'inverse soit vrai et que, chaque fois que j'ai adressé une invitation aux représentants de l'AMF, ils y répondent ; mais c'est ainsi ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Éric Straumann. Le Président propose une garden-party ! Pourquoi ?

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Notre volonté est de travailler avec l'ensemble des maires, quelle que soit, bien entendu, leur couleur politique – le plus grand nombre d'entre eux est d'ailleurs sans étiquette politique –, et avec leurs représentants. J'observe du reste – c'est trop peu su, et peut-être cela gêne-t-il certains interlocuteurs – notre capacité, avec la ministre de la cohésion des territoires et le ministre chargé des collectivités territoriales, à travailler avec l'Association des maires ruraux, avec France urbaine – l'association des maires de grandes villes de France –, avec l'Association des petites villes de France présidée par votre collègue Christophe Bouillon,...

M. Éric Straumann. Ce n'est pas ce que dit Baroin !

M. Edouard Philippe, Premier ministre. ...à répondre, chaque fois qu'elle nous est faite, à l'invitation à œuvrer avec les maires en toute confiance,...

M. Éric Straumann. Macron ne répond pas !

M. Edouard Philippe, Premier ministre. ...à tenir compte de ce qu'ils nous disent, à apporter des solutions à leurs problèmes.

Ceux-ci sont considérables. Ils viennent des difficultés budgétaires que connaissent les maires et dont vous savez parfaitement, monsieur le député, qu'elles remontent à loin ;...

M. Éric Straumann. À Hollande !

M. Edouard Philippe, Premier ministre. ...des changements de périmètre des intercommunalités, décidés bien avant nous (*Exclamations sur les bancs du groupe LR*) ; des difficultés de répartition des compétences. Nous abordons tous ces sujets avec les représentants des maires qui souhaitent travailler avec nous. C'est ce que j'aurai le plaisir de dire demain à l'ensemble des maires de France réunis à l'occasion du congrès. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Bruno Questel](#)

Circonscription : Eure (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1419

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [22 novembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 novembre 2018](#)